

---

# *BULLETIN MUNICIPAL 2020*

## *LE PETIT SIGUÉROIS*

---



### Coordonnées de la Mairie

Tél : 05.61.05.65.45

Mail : [mairie.siguer@wanadoo.fr](mailto:mairie.siguer@wanadoo.fr)

### Permanences :

Lundi de 14h à 17h

Mardi et Vendredi de 9h à 12h

### En cas d'urgence :

Marie-Line CAUJOLLE, Maire : 06 22 08 07 42

Denis DILHAN, Adjoint : 06 62 02 59 23

Arsène BARBOSA, Adjoint : 06 17 65 29 23

## LES GRANDES LIGNES DES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS LORS DU PRÉCÉDENT MANDAT 2014/2020

- ✓ Effacement des lignes électriques de la 3<sup>ème</sup> tranche du village, changement des lampadaires avec un éclairage LED permettant des économies d'énergie.
- ✓ Travaux de réfection de voirie dans le village et les hameaux.
- ✓ Réfection de la façade de l'Eglise.
- ✓ Mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments et des espaces ouverts publics pour les personnes à mobilité réduite.
- ✓ Mise aux normes électriques des bâtiments communaux.
- ✓ Achat de nouveaux jeux pour le jardin enfants.
- ✓ Travaux en régie effectués par nos agents communaux
- ✓ Amélioration du cadre de vie : (fleurissement, illuminations de Noël).

### 2020 - CHANTIER GNIOURE ET BOUYCHET

Achèvement des travaux de sécurisation et de réhabilitation démarrés en août 2019 des anciens sites industriels de Gnioure et Bouychet qui ont été financés en intégralité par EDF.

#### BOUYCHET AVANT TRAVAUX



#### BOUYCHET APRÈS TRAVAUX



## Coopération EDF / Mairie de SIGUER

A la demande d'EDF et en accord avec la Commune, la réception des travaux s'est déroulée le 26 août 2020 en présence de Monsieur DE COINTET, Directeur du GEH Aude-Ariège et l'équipe EDF, du Conseil Municipal, des Agents Communaux, de Kamel CHIBLI vice-Président de la Région Occitanie et Président du PNR ainsi que des journalistes de la Dépêche du Midi et de la Gazette. Cet évènement ayant pour objectif la communication à la presse de l'historique de ce vaste chantier de sécurisation et de réhabilitation des sites industriels de BOUYCHET et de GNIOURE dont EDF a assuré le financement en totalité et était également missionné par la Commune de SIGUER pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Une collation, afin d'accueillir convenablement les invités, s'est déroulée sur un terrain appartenant à EDF sans Kamel CHIBLI qui était attendu sur les vallées d'Ax.

Cette manifestation pour laquelle nous avions prévu d'inviter tous les villageois n'a pas pu se dérouler comme nous le souhaitions en raison de la crise sanitaire liée à la COVID. Toutefois, nous n'avons pas d'autres choix de dates car Mr DE COINTET partait dès le lendemain en Nouvelle Calédonie pour de nouvelles missions.

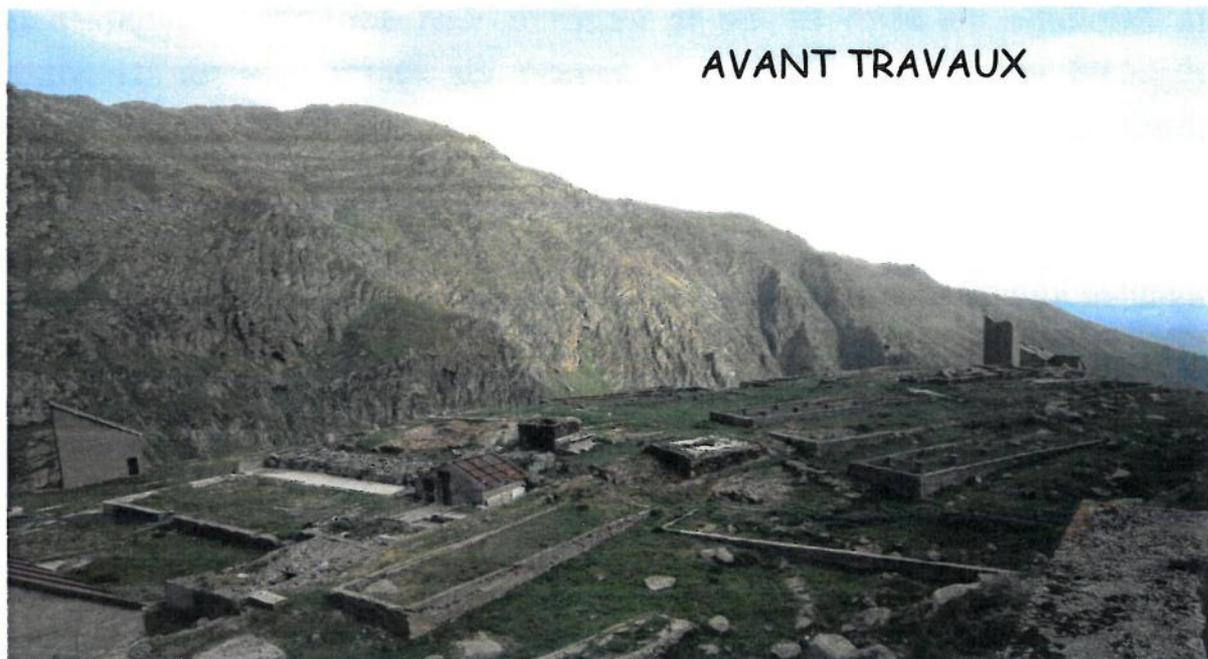
Comme vous le savez nous avons programmé une exposition-conférence sur ce thème pour le 26 septembre 2020 à la salle des fêtes de SIGUER afin que tous les villageois puissent y participer, hélas, la crise sanitaire nous a encore une fois empêché de l'organiser. Ce n'est que partie remise.

### MISE AU POINT

Le montant alloué par EDF concernait uniquement la mise en sécurité et la réhabilitation des sites de GNIOURE et BOUYCHET. Il n'a jamais été question d'une prévision financière pour l'entretien des bâtiments une fois les travaux réalisés comme nous avons pu le lire. Le montant qui n'aurait pas été utilisé pour ces travaux, n'aurait en aucun cas pu être affecté pour d'autres chantiers ou rester en réserve. Dès ce chantier terminé, l'éventuelle somme restante ne pouvait plus être débloquée par EDF et les compteurs étaient remis à zéro.

La totalité du financement des travaux a été prise en charge par EDF.

Nous remercions vivement EDF pour notre excellente collaboration. La Direction d'EDF a toujours été disponible, à notre écoute et a accepté toutes nos demandes qui pourtant ne rentraient pas dans le champ d'action d'EDF, comme par exemple, les aménagements intérieurs des bâtiments (cabane communale, blondin) et la création d'une extension privative pour les bergers.



## EN COURS

- ✓ Rénovation du rez-de-chaussée de la sous-douane en vue d'y installer la bibliothèque associative (placo, pose de carrelage, peinture, remplacement des menuiseries, lavabo...)
- ✓ Rafrâichissement du 1<sup>er</sup> étage (peinture, parquet flottant, changement de la porte), qui sera utilisé pour les besoins de stockage de matériel des associations.
- ✓ Création d'un site internet de la Mairie.

## PRÉVISIONS 2021

- ✓ Réfection de la voirie communale : rue du gravier.
- ✓ Réfection du court de tennis.
- ✓ Etude pour l'aménagement de la place du village et pour trouver des solutions concernant les problèmes de stationnement, en concertation avec les habitants riverains. Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) a été sollicité pour une pré étude, leur venue est programmée pour début 2021.
- ✓ Etude pour la réalisation d'une aire de stationnement à l'entrée du village.
- ✓ Cimetière : étude pour la création d'un colombarium.
- ✓ Amélioration du fleurissement et en particulier le long du mur de l'Eglise et du cimetière.



- ✓ Démarrage de la procédure d'abandon de tombes.
- ✓ Changement des corbeilles à papier.

## TRAVAUX EN REGIE

- ✓ Prolongation du réseau pluvial entre la rue des Comtes de Foix et la rue du Plaouzal.
- ✓ Remise en état d'une partie du chemin qui relie le pont de Seuillac au hameau (busage pour canaliser l'eau vers le ruisseau situé en contrebas afin que ce passage soit praticable pour les piétons).

Lancement de la procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques (PPR) sur la Commune de SIGUER par la Direction Départementale des Territoires (voir annexe 1).

CCHA : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLUIH) (voir annexe 2).

## INFOS PRATIQUES

La tournée du boulanger de Vicdessos a lieu le mardi et le vendredi dans la matinée.

Déchetterie : Le service de proximité offert aux Siguérois à l'atelier municipal est un avantage comparé aux autres villages où les administrés doivent se rendre à la déchetterie d'Arconac ou d'Arignac pour les gros volumes, les déchets verts, le bois et les autres matériaux.

Chacun doit faire preuve d'éco-responsabilité et de civisme en faisant un tri préliminaire des déchets.

**L'accès est exclusivement réservé aux Siguérois**

## CULTURE ET PATRIMOINE

(SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT)

- ✓ Organisation de la journée citoyenne en collaboration avec l'ADRESS, date à déterminer dans les prochains mois.
- ✓ Fête de la Montagne prévue à SIGUER le 17 et 18 juillet 2021.
- ✓ Fête du village le 2<sup>ème</sup> week-end d'août comme à l'accoutumé.
- ✓ Manifestations diverses et en priorité dès que nous le pourrons l'exposition-conférence « chantier de Gnioure et Bouychet », conférences diverses, dédicaces de livres, etc...
- ✓ Animations des associations.

## RAPPELS CIVISME

Les déjections canines envahissent pelouses, rues et voies piétonnes. Les propriétaires de nos amis les bêtes sont tenus de laisser les espaces publics propres, de ramasser les excréments de leurs chiens. A cet effet, des poches de déjections canines sont distribuées gratuitement à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les chiens doivent être tenus en laisse et ceux qui sont de catégories 1 ou 2 doivent être muselés.

## PHOTOS



Fontaine  
ferrugineuse

Fête de SIGUER sur  
la Place du Village  
après guerre



Comme vous tous, nous espérons que la COVID-19 soit vaincue en 2021, que la vie des Siguerois(es) retrouve son cours normal et que le village reprenne ses activités.

## BULLETIN D'INFORMATION

### L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES DE SIGUER A ETE ENGAGEE PAR LA PREFETE DE L'ARIEGE

Cette procédure est imposée et prise en charge intégralement par l'ETAT.

#### L'ETUDE

Le service Restauration des Terrains en Montagne (RTM), est chargé de son élaboration sous le pilotage de la direction départementale des territoires.

Il établit dans un premier temps un inventaire des risques :

- Inondation, crues torrentielles,
- Mouvements de terrain,
- Avalanches.

Celui-ci est basé sur des documents d'études et d'archives, crues historiques, mouvement et glissements de terrains, crues torrentielles, cartes des phénomènes connus anciens ou récents, étude des sols, carte de localisation des avalanches...et sur des reconnaissances de terrain.

La direction Départementale des Territoires, « Bureau de Préventions des Risques » est désigné comme service instructeur.

L'étude des aléas et des enjeux doit être menée en concertation avec la commune et la population.

*Définition :* aléa : phénomène naturel d'intensité et d'occurrence connu.

Enjeux : personnes, activités, patrimoine susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

Risque : conjonction d'un aléa sur un enjeu.

#### PUBLICATION – CONCERTATION

Lorsqu'elles seront réalisées, les cartes de zonage provisoires seront disponibles en mairie. La population sera invitée à venir les consulter sur place.

Le dossier sera également consultable sur le site des services de l'Etat en Ariège :

<http://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-naturels-et-technologiques/Plans-de-prevention-des-risques-naturels/PPR-en-cours-d-etude>

Un cahier de remarques ou de demandes d'explications sera à la disposition de tous les Siguerois et transmis ensuite pour analyse à la DDT.

Pendant cette phase les services de l'Etat tiendront des permanences en mairie pour répondre aux interrogations du public.

Après examen des observations, les services de l'Etat transmettront leurs réponses à la commune qui les tiendra à disposition.

### **ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique d'un mois sera ensuite ouverte. L'information sera communiquée par voie de presse. Le commissaire enquêteur sera nommé par le Président du Tribunal Administratif, il entendra le Maire de la commune et tous les administrés qui le souhaitent. Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour remettre son rapport au Préfet de l'Ariège.

### **APRES ENQUETE**

Le Préfet approuvera la révision du Plan de Prévention des Risques (après modifications éventuelles).

Le PPR sera annexé à tout document d'urbanisme, il pourra être consulté en mairie.

Annexe 0

# PLUIA

Plan Local Urbanisme Intercommunal & Habitat  
HAUTE-ARIÈGE

ETAPE 1  
LANCEMENT DE  
LA DEMARCHE

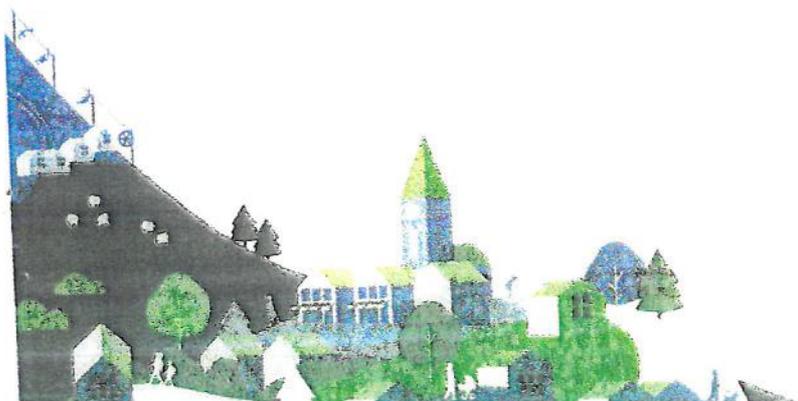
## Le PLUIh, c'est quoi?

Un projet politique intercommunal visant à **harmoniser l'aménagement des communes pour les 10-15 ans à venir**

Un projet collectif construit à 52 communes visant à **définir une stratégie de développement sur-mesure et à renforcer la solidarité entre les communes**

Un projet réglementaire comportant des **règles d'urbanisme justifiées et applicables à tous, au service d'une meilleure gestion de l'espace**

Un projet volontariste dans le champ de l'habitat, **visant à répondre aux besoins de tous**



En savoir  
plus

[www.cc-hauteariege.fr](http://www.cc-hauteariege.fr)

# Quels moyens mis en place pour vous concerter?

Mise en place au siège et sur le site internet de la CCHA ainsi que dans les deux directions territoriales de proximité :

- d'un **registre de concertation** pour recueillir les observations et les propositions
- d'un **dossier de suivi de l'élaboration** (délibérations, point de situation, ...)

**Organisation de réunions publiques à chaque phase** d'élaboration du PLUih, chacune présentée dans les trois territoires de proximité (Donezan, Vallées d'Ax et Auzat-Vicdessos)

Possibilité d'adresser au **Président de la CCHA des observations et propositions par courriers**

**Information du public** sur les modalités de concertation **par divers supports** et moyens de communication (sites internet de la CCHA et/ou des communes, presse et publications diverses)

